



Municipalité Ascot Corner

JOURNALIER / PRÉPOSÉ-E RÉSEAUX

Sous la responsabilité de la direction, la ou le journalier / préposé-e réseaux accomplit les tâches suivantes :

Aqueduc et égout

- Effectue la vidange des bouts de ligne du réseau
- Effectue le nettoyage du réservoir
- Vérifie les valves de secteurs
- Vérifie les valves des bornes-fontaines
- Draine les bornes-fontaines
- Exécute des travaux de branchement aux réseaux d'aqueduc et égout
- Procède au déneigement des bornes-fontaines
- Entretien et réparation des stations de pompage et des regards
- Entretien et réparation à l'usine d'épuration et aux étangs aérés

Journalier

- Construction, entretien et réparation des chemins, rues, trottoirs, stationnements et autres espaces municipaux ainsi que des réseaux d'aqueduc et égout
- Déneigement, entretien et surveillance des patinoires municipales

Piscine municipale

- Au printemps, mise en marche des équipements (pompes de circulation et pompes doseuses)
- À l'automne, fermeture et préparation hivernale des équipements

La ou le journalier / préposé-e réseaux exécute toute autre tâche connexe demandée par la direction.

Qualifications de base

- Secondaire V
- Permis de conduire
- Posséder un certificat de qualification de préposé à l'aqueduc délivré par Emploi Québec.

Début de l'emploi : Dès que possible

Statut de l'emploi : Salarié-e permanent

Nombre d'heures / semaine : 40 heures

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 février 2021 à 12h00 avec la mention « Journalier préposé-e réseaux » à l'attention de Jonathan Piché, Directeur général, par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité d'Ascot Corner, 5655 route 112, Ascot Corner, Québec, J0B 1A0 ou par courriel : jonathan.piche@hsfqc.ca